

Communiqué de presse du 23 juin 2025

## Zéro net d'ici 2050 : les Cités de l'énergie exigent et encouragent une action ciblée à tous les niveaux

**La voie ambitieuse vers une Suisse climatiquement neutre d'ici 2050 peut réussir. Plus de 100 représentants de la Confédération, des cantons et des communes se sont accordés sur ce point lors de l'assemblée générale de l'Association Cité de l'énergie de cette année. La mise en œuvre est actuellement fortement remise en question au vu des séries d'économies financières à tous les niveaux de l'État – dont le paquet d'allègement budgétaire 27 de la Confédération. Le dialogue climatique de l'Association Cité de l'énergie a servi de plateforme pour formuler des solutions communes, développer des mesures et rassembler les forces.**

L'objectif de zéro émission nette d'ici 2050 est fixé et chaque niveau étatique doit prendre ses responsabilités. L'Association Cité de l'énergie a réuni des personnalités influentes de la Confédération, des cantons et des communes lors du dialogue sur le climat organisé à l'occasion de son assemblée générale le 20 juin 2025 à Soleure. Cité de l'énergie confirme ainsi son rôle prééminent de centre de compétences en matière de politique énergétique et climatique locale : « Nous avons fait nos devoirs et soutenons les villes et les communes sur leur chemin vers le zéro net. Pour cela, nous avons réorienté le processus de certification, créé le tableau de bord Zéro Net basé sur les résultats et nous offrons à nos membres des conseils et un soutien technique », a souligné Katrin Bernath, présidente de l'Association.

### L'absence de financement remet en question l'objectif

Les près de 500 Cités de l'énergie sont aujourd'hui sur la voie du zéro net et contribuent, avec l'Association, à la réalisation de cet objectif. Mais des mesures efficaces de protection du climat nécessitent un financement adéquat. L'Association voit cela d'un œil de plus en plus critique, comme l'a clairement expliqué Maren Kornmann, co-directrice de Cité de l'énergie : « Le paquet d'allègement budgétaire 27 du Conseil fédéral prévoit des coupes massives dans le domaine du climat, comme le Programme Bâtiments ou l'éducation à l'environnement. Dans le domaine réglementaire également, les choses restent souvent difficiles. Ainsi, dans le canton de Soleure, la nouvelle loi sur l'énergie vient d'être rejetée pour la deuxième fois dans les urnes. La question se pose : qui doit mettre en œuvre une protection efficace du climat si ni le financement ni les bases légales ne sont orientés vers cet objectif ambitieux ? ».

### Ancrer la politique climatique et énergétique au niveau local

Dans leurs exposés, Tim Frey (directeur de SuisseEnergie), Rita Kobler (directrice des énergies renouvelables du canton de Bâle-Campagne) et Lea Wälti (département urbanisme/environnement de la Ville de Soleure) ont clairement expliqué que la protection du climat nécessite un engagement clair pour s'attaquer à ses propres compétences et les mettre en œuvre. Le rôle clé des villes et des communes a été particulièrement souligné, car elles sont en première ligne pour mettre en pratique de nombreuses

mesures. Patrick Hofstetter du WWF Suisse souligne : « L'urgence est de plus en plus forte. Au lieu de nous refiler la patate chaude, nous devons maintenant agir ensemble et à notre niveau. Car nous savons avec certitude que les coûts économiques du changement climatique sont de plusieurs dimensions supérieures aux mesures nécessaires de protection du climat ! »

### **Prendre les devants et utiliser correctement les ressources financières**

Lors de la table ronde, Roger Nordmann (ancien conseiller national vaudois), Lena Frank (directrice des travaux publics et de l'environnement de la Ville de Bienne) et Brigit Wyss (conseillère d'État du canton de Soleure) étaient d'accord sur un point : compte tenu des restrictions budgétaires envisagées par la Confédération, il est nécessaire d'exploiter toutes les marges de manœuvre disponibles afin de mettre en œuvre des mesures ciblées. Pour identifier ces dernières, il faut davantage d'échanges, de savoir-faire et d'outils concrets, comme ceux proposés par Cité de l'énergie. La volonté de collaborer est là, comme le montre la forte participation au dialogue climatique 2025. Les Cités de l'énergie sont prêtes à aller de l'avant. Il s'agit maintenant de passer à l'étape suivante, dans laquelle tous les niveaux de l'État prennent leurs responsabilités et deviennent plus actifs de manière coordonnée et ciblée pour une Suisse climatiquement neutre.

### **Photos**

<https://digitalemedienmappe.ch/energiestadt/zero-net-exige-action-a-tous-les-niveaux>

### **Contact**

Association Cité de l'énergie  
Matthieu Chenal, Hotline communication  
[hotline.communication@citedelenergie.ch](mailto:hotline.communication@citedelenergie.ch)  
Tél. 021 624 89 46, Mob. 078 683 36 10

### **À propos de l'Association Cité de l'énergie**

Cité de l'énergie est le principal réseau de villes et de communes de Suisse qui s'engagent activement en faveur de la protection du climat et d'une gestion durable des ressources. Cité de l'énergie réunit actuellement :

- **627 membres**
- **484 Cités de l'énergie labellisées**
- **111 Cités de l'énergie Gold, qui se distinguent par un rôle de pionnières**
- **139 conseillers et conseillères Cité de l'énergie**
- **Plus de 5,3 millions d'habitants vivant dans une Cité de l'énergie**

Avec l'orientation stratégique vers le zéro émission nette, l'Association Cité de l'énergie pose de nouveaux jalons pour son développement à long terme. En tant que centre de compétences pour la politique énergétique et climatique locale, Cité de l'énergie soutient les villes et les communes en leur proposant des solutions innovantes pour la planification, la mise en œuvre et le suivi des mesures, afin d'atteindre les objectifs zéro net.

Plus d'informations sur la stratégie Zéro Net de l'Association Cité de l'énergie :

[En route ensemble vers un bilan net nul – Cité de l'énergie](#)